



Commune de ROMBIES - et - MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet 2014

ECOLE

➤ Après validation de l'Inspecteur d'Académie, du Conseil d'Ecole et du Conseil municipal, l'**emploi du temps** suivant sera mis en place dans notre école à la rentrée du 2 septembre :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h30 à 9h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
9h à 9h30					
9h30 à 10h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
10h à 10h30					
10h30 à 11h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h à 11h30					
11h30 à 12h	Accueil inter-cantine	Accueil inter-cantine	Accueil de loisirs	Accueil inter-cantine	Accueil inter-cantine
12h à 12h30					
12h30 à 13h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
13h30 à 14h30					
14h30 à 15h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
15h45 à 16h45					
16h45 à 17h30	TAP ou Accueil périscolaire	TAP ou Accueil périscolaire	Accueil de loisirs	TAP ou Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
17h30 à 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

Les **Temps d'Activités Périscolaires** (T.A.P. ou N.A.P.) organisés par la Commune, mais non obligatoires, seront gratuits tant que l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales en prendront en partie le financement.

Pour étoffer l'offre d'activités, un appel est lancé aux **bénévoles du village** qui accepteraient de faire profiter nos écoliers de leur talent ou de leur passion pendant quelques semaines de l'année scolaire. *Merci de se faire connaître en Mairie au plus tôt.*

➤ Une réunion est organisée le **lundi 1^{er} septembre à 18 heures** à la salle polyvalente pour **informer les familles** des modalités d'application de cet emploi du temps, en présence des élus, des enseignants et du personnel d'encadrement.

FINANCES

✓ Le Conseil a fixé les nouveaux **tarifs de cantine et de garderie** pour l'année scolaire 2014-2015. Prestations soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales.

	Accueil inter cantine (11 h 30 – 13 h 30)	Accueil périscolaire (7 h 30 – 8 h 30 ou 9 h le matin) (16 h 45 – 18 h 30 le soir) ou étude (16 h 45 – 17 h 30)	Accueil du mercredi de 12 h à 17h30
Familles imposables	4,30 €	1,20 € / heure	5,00 €
Familles non imposables	4,10 €	1,10 € / heure	4,00 €
Cas particuliers	2,80 €	1,00 € / heure	3,00 €

Comme les années précédentes, la Commune prend en charge les réductions de 0,10 € sur le tarif de l'accueil inter cantine, 0,25 € sur la garderie du mercredi et 0,10 € sur la garderie du matin et du soir, accordées aux familles selon le nombre d'enfants au foyer.

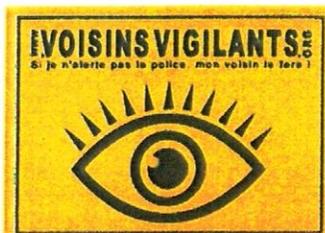
✓ Le Conseil a validé les travaux de **création d'un parking** à l'arrière de la Mairie (9 000 € HT). Est validée également la création d'un **palier pour l'accessibilité** de la 4^{ème} classe et le raccord en enrobés avec la cour existante (coût : 6 595 € HT).

- ✓ Une subvention de 250 € est accordée à la nouvelle Association **R&M.com** constituée pour créer et gérer le **site Internet de la commune** en gestation.
- ✓ Pour améliorer la lisibilité des activités commerciales du village, le Conseil décide d'installer des **flèches directionnelles** pour la supérette, le restaurant mais aussi pour le Centre équestre.
- ✓ En plus de la subvention déjà accordée par Jean-Louis BORLOO dans le cadre de sa réserve parlementaire, le Conseil va solliciter une aide de Valenciennes Métropole pour améliorer l'**acoustique dans les salles communales**.

TRAVAUX

- ♦ Le chantier de l'aménagement et de l'accessibilité du **secrétariat de la Mairie** est pratiquement achevé : les travaux de peinture et de décoration seront effectués par notre employé communal ; l'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.) par l'arrière sera mis en service prochainement.
- ♦ Malgré le retard dû à la faillite d'une entreprise sous-traitante, la **4^{ème} classe** sera prête pour la rentrée de septembre. Le préfabriqué sera enlevé cette semaine.
- ♦ Le Conseil décide l'embauche, à compter du 15 juillet, en contrat C.A.E. (20 h par semaine) d'un **nouvel agent technique** en complément des 2 agents titulaires.
- ♦ Pour compléter les demandes de l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil va faire installer des capteurs aux fenêtres et portes de la **salle polyvalente** (coût : 1 050 € HT). La Municipalité privilégiera désormais les locations de mi-journée et limitera la puissance sonore à partir de 22 h.

SECURITE



La réunion d'information du 2 juillet avec la Gendarmerie a permis de rappeler les précautions à prendre pour prévenir les cambriolages et de solliciter l'aide des Rombinois pour une action de « **Participation Citoyenne** » : 13 **voisins vigilants** ont d'ores et déjà donné leur accord pour oeuvrer aux côtés de la Gendarmerie. Une convention officielle sera signée après les congés d'été. Le Conseil donne son aval pour installer des **panneaux aux entrées du village**.

Rappel : Si vous faites un **feu de végétaux** ou un **barbecue** chez vous cet été, pensez à surveiller la fumée afin de **respecter vos voisins** qui n'apprécient pas d'être enfumés à certaines heures de la journée ! Et pensez aussi aux **collectes régulières des déchets verts** en porte à porte ou aux **déchetteries** pour évacuer vos végétaux... *Merci de votre attitude citoyenne.*

CULTURE et LOISIRS

- ❖ Les **bacheliers de juillet 2014** sont priés de se faire connaître en Mairie. Ils seront récompensés comme les années précédentes en octobre. Avec les félicitations du Conseil Municipal.
- ❖ Pour la **Fête Nationale du 14 juillet**, des activités vous sont proposées toute la journée par les *Gailllets en Fête* et la Municipalité :
 Dès 9 h : pêche, rallye ; midi : repas à « *La Table de Fred* » (paëlla géante ou faux filet) animé par le groupe *Carbur* ; dès 14 h 30 : tir, maquillage, vente de gaufres, manège et stands ; 18 h : départ à la caserne du défilé de chars ; 21 h : bal champêtre animé par *Die Grüne Mäuse* ; ambiance bavaroise, pain choucroute, petite restauration et buvette ; 23 h : feu d'artifice.
- ❖ Le jury départemental des **maisons et villages fleuris** passera dans notre commune le mercredi **23 juillet**.
- ❖ Dimanche **24 août** : route d'Estreux, **Concours de labour** organisé par les Jeunes Agriculteurs du Valenciennois.
- ❖ Samedi **30 août** : **Concours de pétanque** et de tir organisé par La Patriote (place de l'Ecole)
- ❖ Dimanche **6 septembre** : Route d'Estreux, **ball-trap** de l'Harmonie communale.

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 9 juillet 2014.



Le maire, Guy HUART

Horaires d'été du Secrétariat de la Mairie

Du 15 juillet au 29 août inclus,
 le secrétariat de la Mairie sera **ouvert**
les lundi et vendredi de 9 h à 12 h
le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Monsieur le Maire reprendra ses permanences
le lundi 6 septembre de 17 h à 18 h.
 En cas de nécessité, s'adresser au secrétariat